Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« La défense du Jura » étude de M. le capitaine Montandon.

« Ecole de compagnie et école de bataillon avec application du service des tirailleurs » traitées au moyen de questions et de problèmes tactiques à résoudre par chacun des officiers.

« Exemple tactique » travail de M. le lieutenant L. Jaccard.

« Entrée au service d'une compagnie » par M. le lieutenant A. Jaccard.

« Principes tactiques » par M. le lieutenant Mermod.

« Etude sur le fusil Vetterli » par M. le lieutenant Paillard.

« Tactique de l'infanterie contre l'artillerie et vice-versa » travail de concours par 2 commissions dont MM. Montandon, capitaine, et Mermod, lieutenant, étaient rapporteurs.

La sous-section a eu deux « tirs au fusil » à distances inconnues.

Vevey. — 18 membres. — Plusieurs soirées fréquentées et intéressantes.

M. le major Bourgoz a donné 3 séances « sur le service intérieur, — l'école de compagnie, — et le service de sûreté. »

M. le capitaine Mack a traité de la « Balistique » et M. le lieutenant Schulthess « du service des pontonniers. »

Une commission, dont M. le lieutenant de Vallière était rapporteur, a présenté un travail sur la « bataille de Morat » répondant au sujet du concours sur un récit d'histoire militaire.

Yverdon-Grandson. — Séances peu suivies. M. le lieutenant-colonel de Guimps a entretenu la sous-section, à deux reprises, des « manœuvres de régiment et de brigade. »

L'assemblée a ensuite voté une somme de 100 fr. pour les préparatifs d'une reconnaissance qui aura lieu cet automne, et mis à la disposition de son comité une somme égale pour être répartie occasionnellement entre les sous-sections à titre de subventions.

La cotisation pour l'année 1878 a été fixée à 3 fr.

Le nouveau comité élu par les délégués se compose de :

MM. Lieut.-col. de Guimps, commandant de régiment, président.
J. Guisan, capitaine, } vice-présidents.
E Secretan, capitaine }
Pelet, capitaine, caissier.
Dumur, lieutenant, secrétaire.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Dans sa séance du 14 février, le Conseil fédéral a nommé M. Alfred Züricher, de Berne, major d'état-major général, comme membre du tribunal militaire de cassation on remplacement de M. le lieut.-colonel F. Hoser.

M. A. Schneider, capitaine, d'Holtingen, a été nommé auditeur près de la IIIe division à la place de M. Adolphe Wildbolz, capitaine, décédé.

Les officiers d'état-major appelés à suivre le cours que dirige M. le colonel Siegfried se trouvent en ce moment à Berne. Ces officiers, au nombre de vingt environ, depuis le grade de lieutenant-colonel à celui de lieutenant, étudient notamment la question de la mobilisation de l'armée fédérale. L'école durera jusqu'au 15 mars.

Berne, 20 février 1878.

Circulaire du chef de la Section administrative du matériel de guerre aux contrôleurs d'armes des divisions, aux intendances des arsenaux cantonaux et anx armuriers civils :

Nous avons l'honneur de vous informer que, par décision du Département militaire suisse, du 18 courant, le prix du repassage d'un canon de fusil à la lime (rafraîchir) et du repassage de la chambre à cartouches à l'émeri a été fixé à 3 *francs* à

partir de ce jour. Il va sans dire que dans ce prix sont compris, non seulement le repassage à l'émeri ou le polissage du canon, nécessités par le repassage à la lime (rafraîchir), mais encore tous les autres frais qui en résultent, tels que réception, démontage, nettoyage général de l'arme, graisse, remontage, renvoi de l'arme, frais de transport, etc.

Le prix du repassage du canon et de la chambre à cartouches à l'émeri reste fixé comme jusqu'ici à 1 fr. 30 c.

Vous voudrez bien en outre prendre note que la fabrique d'armes fedérale se charge de rafraîchir un canon ainsi que de le repasser à l'émeri avec la chambre à cartouches pour le prix de 1 fr. 70 à la condition qu'on ne lui expédie que *le canon seul* et que l'expéditeur se charge de tous les frais de transport pour l'aller et le retour.

D'après une circulaire adressée par le chef de l'arme de l'infanterie aux autorités militaires cantonales, la première des écoles de recrues d'infanterie pour la Ire et pour la IIme division commenceront à Genève et à Colombier le 28 mars pour les cadres de ces détachements (qui se composeront chacun du *tiers* des recrues de la division) ; l'entrée en service de la troupe elle-même aura lieu le 5 avril.

NEUCHATEL. — Dans sa séance du 4 janvier le Conseil d'Etat a nommé au grade de capitaine les premiers lieutenants d'infanterie :

Gœring, François-Louis, à la Chaux-de-Fonds, rang de ce jour. — Dessoulavy, Eugène, à Neuchâtel, rang du 5 janvier.

Au grade de premier lieutenant, les lieutenants d'infanterie :

Matile, Adalbert, à Travers, rang de ce jour. — Veuve, Paul, à la Chaux-de-Fonds, rang du 5 janvier. — Besançon, Louis-Marc, à la Chaux-de-Fonds, rang du 6 janvier. — De Rougemont, Philippe, à Neuchâtel, rang du 7 janvier.— Perrin, Edouard, à Cortaillod, rang du 8 janvier. — Belrichard, Henri, à la Chaux-de-Fonds, rang du 9 janvier.—Zellvegger, Albert, à St-Imier, rang du 10 janvier.— Guessaz, Edouard, à Fleurier, rang du 11 janvier. — Jacot, Jules, au Locle, rang du 12 janvier. — Courvoisier, Henri-Louis, à la Chaux-de-Fonds, rang du 13 courant. — Baillod, Paul, au Locle, rang du 14 courant.

GENÈVE. — Par arrêté du Conseil d'Etat, en date du 19 courant, M. le 1er lieutenant Léopold Favre a été promu au grade de capitaine dans l'infanterie d'élite.— MM. les lieutenants Emile Ubersax, Jacques Rutty, Etienne Oltramare et Gustave de Beaumont ont été promus au grade de 1er lieutenant, également dans l'infanterie d'élite.

— M. Alexandre de Budé, du Petit-Sacconnex, premier lieutenant de guides, a été nommé instructeur de seconde classe de cavalerie.

VAUD. — Le colonel fédéral A. Borgeaud, de Pully, domicilié au Sentier, vient de mourir, à Genève. M. Borgeaud, dont depuis plusieurs années la santé était profondément atteinte, dirigeait à La Vallée une importante fabrique d'horlogerie par le système des machines. Comme officier, il s'était fait remarquer par son zèle, son activité et son intelligence ; en 1859, il entrait à l'état-major et en 1871 il recevait le brevet de colonel fédéral. M. Borgeaud, d'un caractère aimable, bienveillant, généreux, sera regretté de ses nombreux amis. Il n'était âgé que de 47 ans.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la REVUE MILITAIRE est convoquée pour vendredi 15 mars 1878, à 3 heures, à l'hôtel du Nord, à Lausanne.

Le Comité de surveillance est convoqué pour le même jour et au même local, à 2 heures.

ORDRE DU JOUR :

Rapport sur l'exercice de 1877 et examen des comptes.
Propositions individuelles.

Le Président du Comité de surveillance,

G. SARASIN, lieut.-colonel d'artillerie.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD. — CITÉ-DERRIÈRE, 26.